

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 4

Artikel: Le cardinal Gaetan et la réforme
Autor: Raemy, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-11592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le comte eut le dessus. Les nobles de Châtel se soumirent et subirent la force des événements, dit M. de Diesbach. Leurs descendants remplirent pendant de longues années l'office de vidôme, jusqu'à l'extinction de la famille, survenue vers 1410. »

E. M.

LE CARDINAL GAETAN ET LA RÉFORME

par l'abbé Dr Aluigi COSSIO¹

Le fait capital de l'histoire moderne, c'est la Réforme religieuse du XVI^e siècle. Jusqu'alors, l'Europe avait conservé l'unité de croyance et de culte; elle reposait tranquille comme un enfant entre les bras de sa mère l'Eglise romaine. Soudain elle s'éveilla comme d'un long sommeil ou selon l'expression du Dante : « Et comme celui qui, sorti de la mer, sur la rive, haletant, se tourne vers l'onde périlleuse et regarde » *Div. Coméd. Enfer I, 22-24*, l'Europe chrétienne entrevit de nouveaux horizons et s'achemina vers des destinées nouvelles.

Dans la période précédente il y avait eu sans doute des agitations et des troubles ; mais ces orages passagers n'avaient pas laissé des traces bien profondes. Le XVI^e siècle amena un changement radical et complet. Dans cet immense cataclysme, la Révolution française de 1789 et la révolution sociale qui se prépare ne sont que des phénomènes secondaires ; ce sont les conséquences dérivées d'un même principe.

Plusieurs historiens, soit protestants soit catholiques, ont étudié, avec autant d'impartialité que de judicieuse critique, l'époque de la Réformation. Dans ce nombre nous citerons :

JANSSEN : *L'Allemagne à la fin du moyen âge; l'Allemagne depuis le commencement de la guerre politique et religieuse jusqu'à la fin de la révolution sociale.* Paris, 1887, 1889. — BEZOLD V. FRIEDERICH : *Geschichte der deutschen Reformation.* Berlin, 1890. — MAUREN-RENBRECHER : *Geschichte der katholischen Reformation.* Nördlingen, 1880. — CANTU : *Storia universale*, Tome VIII. Torino, 1888. — PASTOR Louis : *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, Tome VI. Paris, 1898.

¹ Vol. in-4° de 500 pages. Cividale, typografia Giovanni Fulvio, 1902.

Les écrits de ces savants suffiraient à illustrer tout un siècle ; mais recherchant avant tout la synthèse, ils ont plutôt fait la philosophie de l'histoire : ils se sont attachés aux grandes lignes et ont plus ou moins négligé les détails. C'est aux jeunes historiens qu'il appartient de reprendre en sous-main l'œuvre des maîtres.

Entre tous les personnages qui ont vécu de la fin du XV^e au commencement du XVI^e siècle, M. l'abbé Cossio a choisi un nom qui, selon lui, peut résumer toute une époque. Fra Thomas de Vio, plus connu sous le nom de cardinal Cajetan, était né le 20 février 1469, à Gaëte, dans cette ville à qui son fondateur Enée avait donné le nom de sa propre nourrice. (*Eneide*, VII, 1-2). A l'âge de 16 ans il entra dans l'ordre des Dominicains. Après de fortes études faites à Naples, puis à Bologne, il fut reçu bachelier à Padoue. Il se distingua comme philosophe, théologien, exégète et même comme sociologue ; il a publié sur la science économique et sociale des écrits qui de nos jours encore mériteraient d'être lus. Il fut promu cardinal en 1517 et archevêque de Gaëte en 1519. Un des premiers il lutta contre le protestantisme et eut des colloques avec Luther. Il acceptait néanmoins la réforme au vrai sens du mot et travailla très efficacement à extirper les abus soit dans les couvents de son ordre, soit dans l'Eglise catholique. Il exerça aussi une grande action politique : il contribua à l'élection de l'empereur Charles V et du pape Adrien VI ; il chercha enfin à s'interposer entre le roi d'Angleterre Henri VIII et son épouse divorcée Catherine d'Arragon. Ce fut là un des derniers actes de sa vie, car il mourut au mois d'août 1534, alors qu'on parlait de lui comme successeur probable du pape Clément VII.

L'histoire de Cajetan était peu connue jusqu'à présent. La plupart des auteurs ont mentionné son nom en passant ou se sont bornés à de courtes notices. M. Cossio est remonté aux sources et, à l'aide de documents originaux, il est parvenu à reconstituer la physionomie de son héros. Son livre intéressera particulièrement la Suisse, en ce sens qu'il nous donne une relation détaillée, aussi impartiale que possible, du fameux procès Jetzer, qui passionna l'opinion publique dans les années 1507 à 1509. Jetzer, pauvre garçon tailleur natif de Zurzach, avait été reçu frère laï chez les Dominicains de Berne. Bientôt après il prétendit avoir des visions au cours desquelles la vierge Marie lui aurait promis les stigmates. Les Dominicains, qui étaient en rivalité théologique et d'intérêts matériels avec les Cordeliers, exploiterent la crédulité de leur adepte pour relever leur prestige aux yeux du peuple. Mal leur en prit, car ils furent déférés à l'évêque de Lausanne et traduits devant les

tribunaux bernois comme fabricants de faux miracles. F. Thomas de Vio, alors vicaire général de son ordre, intervint en faveur de ses infortunés confrères ; il écrivit deux lettres aux magistrats de Berne pour leur recommander l'impartialité et la modération. Ce fut en vain, car le procès poursuivit son cours et quatre des accusés, savoir le prieur des Dominicains, le lecteur, le sous-prieur et le procureur du couvent de Berne furent condamnés par les évêques de Sion et de Lausanne et par le nonce du pape à être brûlés vifs. Ils subirent leur peine le 31 mai 1509, dans une île de l'Aar en présence de 30,000 spectateurs. M. l'abbé Cossio cherche à atténuer autant que possible les fautes des Dominicains, qui furent, selon lui, plus imprudents que coupables.

M. Cossio est un débutant dans la science historique et, comme coup d'essai, il nous donne un in-quarto de 500 pages, très documenté et tout farci de citations. Il prépare en ce moment et nous annonce un second volume, où il exposera la doctrine théologique, philosophique et sociale du cardinal Gaëtan. Le premier volume a valu à son auteur le diplôme de docteur qui lui a été octroyé, *summâ cum laude*, par l'Université de Fribourg-en-Brisgau, où il a terminé ses études théologiques, après les avoir commencées à Fribourg en Suisse.

Nous recommandons l'ouvrage de M. Cossio à tous les lecteurs qui comprennent la langue italienne.

Abbé Ch. RÆMY.

LES BAINS DE ROLLE

La question que nous avons posée dans le n° de février au sujet des bains de Rolle nous a valu plusieurs réponses, principalement de MM. B. Dumur, J. Cart et E. Ritter.

On nous signale une « Notice sur la ville de Rolle, lue à la séance de la Société vaudoise d'utilité publique, le 1^{er} septembre 1876, par M. Frédéric Kaupert, avocat ». Ce travail contient plusieurs faits intéressants sur l'hôtel des Bains et les eaux minérales de Rolle.

L'Essai statistique sur le canton de Vaud, par Ph. Bridel, Zurich 1818, dans un § consacré aux *eaux minérales et eaux salées*, mentionne :

1. Les bains de l'Etivaz.
2. Les bains d'Henniez.
3. Les bains de Saint-Loup.